TIR SPORTIF CSA ROCHEFORT AIR

Base aérienne 721

17133 ROCHEFORT AIR

N° FFTir : 17.17.038 N° activité FCD : 158



À Saint-Agnant, le 15 septembre 2023

Avant de débuter la réunion, le président demande à l'assemblée de respecter une minute de silence en mémoire de Jacques JOYAU, membre du club, décédé cette année.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire pour la saison 2023/2024

Cette assemblée générale ordinaire s'est déroulée le 15 septembre 2023 à 18 heures, au stand de tir de la base aérienne 721 à Rochefort.

<u>Membres présents</u>: 21 <u>Représentés par pouvoir</u>: 5 <u>Membres absents</u>: 25

Le quorum étant atteint, le responsable de la section tir souhaite la bienvenue à tous et à toutes, et ouvre l'assemblée générale extraordinaire à 18h50.

1 COMPTE RENDU d'activités de la saison 2021/2022.

Le procès-verbal de l'assemblée 2021/2022 a été communiqué à l'ensemble des adhérents avant cette assemblée. Il a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée présente.

Le compte rendu financier de la saison 2021/2022 a été communiqué à l'ensemble des adhérents avant cette assemblée. Il a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

2 RAPPORT MORAL par le président.

Chers amis tireurs

Au nom des membres du bureau, je vous souhaite la bienvenue à <u>votre</u> assemblée générale annuelle. Elle est l'occasion de faire un bilan et planifier l'avenir.

Je vais aborder les différents points pour l'année à venir (jours d'ouvertures, permanences, constitution du bureau).

Après avoir voté pour les différents points, vous pourrez déposer votre dossier de renouvellement d'adhésion auprès du bureau.

<u>Ouverture du stand</u>: Après les années COVID, nous reprenons un rythme normal d'activités, Les séances occupées par les tirs militaires, représentent en moyenne un tiers des séances. Je tiens particulièrement à remercier Stéphane qui, lors de séances programmées fermées par l'armurerie, a pu tout de même nous mettre à disposition le stand

<u>Adhérents</u>: Le nombre d'adhérents a été en très légère augmentation, passant d'un total de 43 à 53 membres dont 5 en second club.

Fréquentation du stand : La fréquentation est en baisse comparée aux années antérieures à la COVID.

Cette saison, nous avons pu ouvrir au mois d'aout, pendant la période de vacances de la base. La dépollution de la butte de tir n'a rendu le stand indisponible que durant une semaine. Pendant cette période, la moyenne de présences est de 1 directeur de tir pour 1.5 tireurs. Aussi en 2024, lors de la coupure estivale de la base aérienne, le TSAR suspendra les séances de tir.

<u>Compétitions</u>: Cette saison, peu de compétiteurs pour le TSAR. Seulement 3 de nos membres ont participés à des compétitions et challenges diverses. Retrouvez les résultats sur la page « compétition » de votre site internet. L'important est de participer disait Pierre de Coubertin.

Je souhaite souligner les résultats de Arnaud Fayolle, en second club chez nous qui s'est distingué cette année en tir longue distance, terminant 2ème au championnat de France et 9ème au championnat du monde, en catégorie « open/tir militaire/force de l'ordre ». Toutes nos félicitations même si nous n'y sommes pour rien, cette activité n'étant pas pratiquée du TSAR.

3 ORDRE DU JOUR

3.1 COMPOSITION DU BUREAU.

Suite au départ du club de Christophe CRENIER, le poste de secrétaire est vacant. Un appel à volontaire a été lancé et un adhérent, monsieur Stéphane TESSIER a fait acte de candidature pour intégrer le bureau.

Cette candidature est soumise au vote de l'assemblée extraordinaire du 15 septembre 2023 et recueille l'unanimité des suffrages.

Monsieur Stéphane TESSIER intègre le bureau qui se compose comme suit :

- Président: Patrick ALLIGANT, n° FFTir 1102276, responsable section tir du CSA BA 721;
- Vice-Président : Georget BLANCARD, N° FFTir 3018548 ;
- Secrétaire : Stéphane TESSIER, n° FFTir 3423369 ;
- Trésorier : Didier CHAZOTTES, n° FFTir 3451620.

3.2 RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER 2022/2023	CRÉDITS	DÉBITS
Solde exercice précédent	2 442,09 €	
Cotisation associations FFT et CD17		140,00€
Licences FFT	5 245,00 €	5 275,00 €
Cotisations club	1 151,00 €	
Frais mission et réunions		255,75 €
Inscriptions compétitions		0,00€
Munitions	1 667,00 €	1 708,00 €
Cohésion		162,46€
Matériels de tir et entretien armes		176,00€
Fournitures bureau		143,39€
Frais site internet		95,00€
Frais bancaires		40,70 €
Totaux	10 505,09 €	7 996,30 €
Balance	2 508,79 €	
Immobilisation stock munitions	1 790,50 €	

BILAN FINANCIER au 31 aout 2023

Le solde de l'exercice 2022/2023 est donc de :	4299.29 €
Immobilisation – Stock munitions	1790,50 €
Liquidités - Caisse munitions	70,50 €
Compte bancaire	2438,29 €

4 PREVISIONS 2023/2024.

4.1 Dépenses pour la saison 2023/2024

TOTAL	1935 euros
• assurance FFT + cotisation comité départemental	 140 euros
• stages de formateur et arbitres pour le club	 150 euros
 cotisation annuelle site internet 	95 euros
• fournitures diverses, entretien et réparations	 500 euros
• participation aux diverses réunions ligue, FFT + cotisations	 250 euros
• participation aux frais de déplacement à régler aux tireurs	 400 euros
• frais d'engagement des tireurs dans les différents championnats	 400 euros

DETAILS DES TARIFS ADHESIONS pour la saison 2023/2024

TOTAL	148.00 euros	117.00 euros
Licence FFTir	97.00 euros	66,00 euros
Cotisation section	21.00 euros	21.00 euros
Fond commun CSA BA 721	11.50 euros	11.50 euros
Licence FCD	18.50 euros	18.50 euros
	ADULTE	JEUNE

Les règlements en deux chèques, l'un pour la Fédération Française de Tir et la section tir sportif du CSA adressé au « club sportif CSA AIR Rochefort » et l'autre pour le « CSA BA 721 ».

4.2 PREVISIONS DE FONCTIONNEMENT

4.2.1 Tirs contrôlés

La législation sur les tirs contrôlés et le carnet de tir ayant été modifiée, le secrétaire explique le nouveau principe de suivi en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2020. Les textes de référence sont disponibles sur le site internet du club.

Sont habilités à signer les carnets de tir pour la saison 2023/2024 :

Patrick ALLIGANT tel domicile 05.46.84.47.03 Georget BLANCART tel domicile 05.46.82.34.19

4.2.2 Horaires et créneaux de fonctionnement.

Les jours d'ouverture sont : les mercredis de 17h15 à 19h30

les vendredis de 17h00 à 19h00 les dimanches de 9h30 à 12h30 **U**ne ouverture exceptionnelle peut être faite sur demande au Président s'il y a possibilité d'avoir un directeur de tir présent.

4.2.3 Désignations des directeurs de tir

Sur les 8 directeurs de tir, indispensables pour ouvrir le stand, la moitié n'est disponible que pour le tiers des permanences, à savoir le dimanche. Gilles Mongin se porte volontaire pour assurer les permanences mercredi ou du vendredi. Voici la liste proposée à la signature du président du CSA pour la saison 2022/2023.

	<u>Téléphone :</u>	<u>portable</u>
_	Patrick ALLIGANT	06.48.48.47.96
_	Georget BLANCART	06.80.07.48.62
_	Didier CHAZOTTES	06.01.80.85.69
_	Éric LEPLANQUAIS	06.73.83.85.50
_	Pascal HANOT	06 50 88 10 57
_	Stéphane TESSIER	06 50 88 10 57
_	Gilles MONGIN	07 67 79 07 38.
_	Jackie CONTREVILLIERS	06 31 90 95 65
_	Florent RICHARD	06 04 02 79 44

4.3 REPRESENTATIONS DU CLUB

Assemblées générales

- Comité départemental de tir de Charente Maritime le 7 octobre 2023 à Royan (17). La section sera représentée par Patrick ALLIGANT, Président ou le vice-Président.
- Ligue de tir Poitou Charentes le 18 novembre 2023 à Angoulême (16).
 La section sera représentée par Patrick ALLIGANT, Président du tir sportif csa air rochefort.

Nous répondrons également présents aux autres assemblées ou convocations de la sous-Préfecture de JONZAC pour les réunions qui pourront avoir lieu en cours d'année. Approuvé par l'unanimité de l'assemblée.

-=-=-=-=-

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h30.

-=-=-=-=-

Le secrétaire Stéphane TESSIER Le président
Responsable de la section tir du CSA de la BA 721
Patrick ALLIGANT





DESTINATAIRES:

Monsieur le Président du CSA BA 721 Monsieur le Président de la Ligue de tir Poitou Charente Monsieur le Président du comité départemental de tir de la Charente Maritime Tous les membres de la section (Site internet du club) Archives section tir